

## **Autour de l'histoire et de la physiologie en 1829 : entre *Le Dernier Chouan* et la *Physiologie du mariage***

### **Introduction : but et méthode de cette étude**

Il est bien connu que, en publiant *Le Dernier Chouan* en mars 1829, Balzac avait en tête de livrer au public un véritable roman historique à la Walter Scott. À ce stade de sa carrière, il rêvait de devenir un auteur de romans historiques. *Le Dernier Chouan* décrit en effet la révolte des partisans contre-révolutionnaires en Bretagne en 1800. Balzac considérait cette œuvre comme un point de départ pour écrire, en remontant les époques, une série de romans historiques.

Mais c'est le contraire qui se produisit : au lieu de remonter vers les époques plus anciennes, Balzac se rapprocha ensuite de celle où il vivait, pour se consacrer à la description des mœurs contemporaines. Ainsi ce roman, que l'on connaît mieux sous son titre ultérieur, *Les Chouans*, est devenu le point de départ de *La Comédie humaine*, œuvre monumentale embrassant le XIX<sup>e</sup> siècle tout entier. Ce basculement ne fut pas seulement l'acte fondateur d'une vocation d'écrivain qui s'attachera à reproduire la société contemporaine, il représente aussi un tournant capital pour l'histoire du genre romanesque. Dans cette perspective, le récit du *Dernier Chouan*, situé à un moment charnière entre la Révolution et la période napoléonienne, peut être rapporté à la fois à un roman historique et à une peinture de l'époque moderne. Une telle dualité nous semble correspondre à une prise de position inconsciente de la part de notre écrivain.

Dans la chronologie de la fiction balzacienne, *Le Dernier Chouan* est suivi des *Scènes de la vie privée*, parues en 1830 ; cependant, cette même année 1829 a aussi vu entretemps, en décembre, la publication de la *Physiologie du mariage*, texte difficile à classer, ni roman ni pur traité, dont le style de raillerie tend à égarer le lecteur. Pour autant, il n'est pas possible de l'ignorer, dans la mesure où, dans cette œuvre, Balzac a pris pour sujet principal l'époque contemporaine.

Ainsi, au cours de la même année 1829, un roman historique, *Le Dernier Chouan*, et un essai sur la société contemporaine, la *Physiologie du mariage*, sont publiés l'un après l'autre ; ils sont destinés à être les deux premières œuvres incorporées dans *La Comédie humaine*. Mais il est étonnant que deux ouvrages si différents aient été publiés la même année. Même parmi les balzaciens, ce problème reste toujours pendant et ouvert à l'interrogation.

Nous nous proposons de reconsidérer ce problème. Il apparaît qu'à cette période,

Balzac tâtonnait sur les chemins qu'il allait prendre comme écrivain. Étant toutes deux des méthodes d'observation et de description de la société française, l'histoire et la physiologie demandent à être situées sur deux axes de coordonnées, plutôt que comme deux concepts sans aucun rapport. À l'opposé de l'histoire, qui traite la société dans la diachronie, la physiologie pourrait être comprise comme une méthode pour la saisir dans une visée synchronique. En 1829 justement, ces deux axes se sont croisés et de cette synthèse est née la nouvelle orientation que Balzac imprima à son œuvre postérieure.

Le but du présent article est donc de rassembler un faisceau de réflexions à propos de « l'histoire » et de « la physiologie » autour de l'année 1829, de chercher leurs points de rencontre, afin de mettre en relief l'impact de cette rencontre sur le tournant balzacien du roman historique au roman du contemporain.

### **1. Du projet de l'*Histoire de France pittoresque* au *Dernier Chouan***

On ne saurait aborder les entreprises balzaciennes dans le domaine du roman historique sans prendre en compte son projet d'une *Histoire de France pittoresque*, que notre écrivain a commencé à élaborer longtemps avant celui de *La Comédie humaine*, dans les années 1824-25<sup>1</sup>. C'est dans une lettre adressée à la duchesse d'Abrantès le 19 juillet 1825 que ce projet apparaît pour la première fois sous la plume de Balzac. Balzac remercie sa future maîtresse de lui fournir des « renseignements sur les bijoux, les meubles, l'habillement, sous tel règne que cela soit », et dit qu'elle deviendra ainsi « pour la moitié, auteur de l'histoire de France pittoresque »<sup>2</sup>.

C'est probablement de ces années-là que date aussi une liste intéressante, que l'on peut trouver dans le recueil des titres d'œuvres de la collection Lovenjoul. Il s'agit des titres d'ouvrages à venir, avec les dates correspondant aux années où seront situées leurs actions<sup>3</sup>. Certains balzaciens tiennent cette liste pour l'état le plus complet du plan

---

<sup>1</sup> Sur ce projet du jeune Balzac, voir par exemple T. Takayama, *Les Œuvres romanesques avortées de Balzac (1829-1842)*, The Keio Institute of Cultural and Linguistic Studies, 1966, pp. 1-29 ; Jean A. Ducourneau, *Œuvres complètes de M. de Balzac*, t. 24 : Romans et contes, Les Bibliophiles de l'Originale, 1972, pp. 594-597 ; René Guise, « Balzac et le roman historique : notes sur quelques projets », *Revue d'histoire littéraire de la France*, mars-juin 1975, pp. 353-372.

<sup>2</sup> Lettre à la duchesse d'Abrantès, le 19 juillet 1825, dans Roger Pierrot, « Quinze lettres de Balzac : supplément à la "Correspondance" », *L'Année balzacienne*, 1972, p. 348.

<sup>3</sup> Le fond Lovenjoul à la Bibliothèque de l'Institut (désormais indiqué *Lov.*), A 202, f° 29. Voici le contenu de cette liste :

L'Excommunié 1380

Le chasseur de la Cour 1440

conçu par Balzac en vue de son *Histoire de la France pittoresque*. À bien examiner cette liste, on remarque qu'elle ne couvre pas toute l'histoire de France, mais se partage entre le tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et celui des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

L'important, dans ce projet, est sans doute le mot « pittoresque », qui renferme toute l'originalité de la conception balzacienne de l'histoire. L'auteur souligne que l'histoire qu'il va écrire n'est pas une simple compilation de faits connus. Il fera d'ailleurs encore après 1830 plusieurs fois référence à ce projet. Dans une scène d'*Illusions perdues*, Daniel d'Arthez recommande à Lucien d'écrire une « histoire de France pittoresque » où l'auteur peindrait « les costumes, les meubles, les maisons, les intérieurs, la vie privée, tout en donnant l'esprit du temps »<sup>1</sup>. L'idée de l'*Histoire de France pittoresque*, exprimée dans ce passage d'*Illusions perdues*, n'est pas sensiblement différente de celle des années 1820. Balzac évoquera encore ce projet dans l'introduction de *Sur Catherine de Médicis*, où il ne sera pas autrement formulé<sup>2</sup>. On retrouve le souci de faire entrer les mœurs et la vie privée dans l'Histoire.

Après ses premières tentatives de roman historique, autour des années 1824-1825, Balzac s'éloigna de la littérature pendant quelques années pour se plonger dans le monde des affaires. Mais l'imprimerie et la fonderie qu'il tenta de mettre sur pied firent faillite l'une après l'autre. Balzac, à qui ces faillites laissèrent d'énormes dettes, décida de revenir à la littérature en 1828. Et à ce moment, c'est encore un roman historique qu'il eut l'idée d'écrire.

On ne peut pas juger exactement si *Le Dernier Chouan* s'inscrit dans cette série inaboutie de l'*Histoire de France pittoresque*. Mais il est certain qu'au moment où ce roman fut écrit, les idées fondamentales de Balzac sur le roman historique n'avaient pas changé. On peut le voir à la lecture de l'« Avertissement du *Gars* » qui fut rédigé à cette époque. *Le Gars* est l'un des titres que Balzac a voulu donner à son roman. Dans ce texte, qui fut probablement écrit en 1828, il explique que l'historien idéal est celui qui

---

La déroute 1813	La Bataille 1800
Le routier	Le Sortilège 1450
La Vierge 1420	Les filles de la reine 1493
La campagne 1813	Le dernier Combat 1815
Le Conseiller	Le Capitaine de Cavalerie 1750

Ce document est aussi cité dans Balzac, *Œuvres diverses*, Pléiade, t. II, 1996, p. 1370. Parmi les romans cités, il n'y a que *L'Excommunié* dont Balzac ait commencé l'écriture. L'œuvre figure parmi les *Œuvres complètes* d'Horace de Saint-Aubin, publiées en 1837.

<sup>1</sup> *Illusions perdues*, dans *La Comédie humaine*, Pléiade, t. V, p. 313.

<sup>2</sup> « Avant d'entreprendre l'histoire des mœurs en action, l'auteur de cette Étude avait patiemment et minutieusement étudié les principaux règnes de l'histoire de France [...] Son intention fut d'écrire une histoire de France pittoresque » (« Introduction » à *Sur Catherine de Médicis*, dans *La Comédie humaine*, Pléiade, t. XI, p. 176).

« tent[e] de présenter [...] des tableaux de genre où l'histoire nationale soit peinte dans les faits ignorés de nos mœurs et de nos usages »<sup>1</sup>.

Ce point étant acquis, pourquoi Balzac a-t-il choisi pour sujet l'histoire récente, quasiment à la charnière entre l'histoire et l'époque contemporaine ? Selon l'« Avertissement du *Gars* », l'auteur fictif avait en projet deux ouvrages, *Le Gars* et *Le Capitaine des boute-feux*, le sujet de ce dernier récit devant être pris au XV<sup>e</sup> siècle. S'il a finalement opté pour le premier, c'est parce que « les événements de l'histoire contemporaine » devaient « exciter plus d'intérêt » (*op. cit.*, p. 1682).

L'autre roman historique, *Le Capitaine des boute-feux*, ne verra jamais le jour. Or la raison alléguée par Balzac dans son « Avertissement » n'est pas la seule qui l'ait déterminé à écrire *Le Dernier Chouan*. En septembre 1828, Balzac part en voyage à Fougères pour se documenter. Avant son départ, il écrit une lettre au baron de Pommereul pour lui demander son hospitalité<sup>2</sup>. Cette lettre est très connue, mais un détail mérite l'attention. Il s'agit de l'histoire de la faillite de son imprimerie-fonderie, sur laquelle elle s'ouvre. Cette faillite et les dettes énormes qui s'ensuivirent ont acculé Balzac dans une impasse. Et c'est pour « rembourser [sa] mère » (*ibid.*) qu'il dit avoir repris la plume. Il donne alors la précision suivante : « l'on m'a présenté, par le hasard le plus pur, un fait historique de 1798 qui a rapport à la guerre des Chouans et des Vendéens, lequel me fournit un ouvrage facile à exécuter. Il n'exige aucune recherche, si ce n'est celle des localités » (*ibid.*).

C'est donc pressé par la nécessité économique de rembourser ses dettes qu'il a choisi d'écrire un roman d'histoire contemporaine, plutôt qu'une histoire proprement dite, qui aurait nécessité beaucoup plus de préparation. Ici « le hasard le plus pur », sous la forme des dettes, a fait office de destin, comme cela s'est souvent produit dans la vie de Balzac.

## 2. Hésitations et évolutions

L'« histoire pittoresque », pour le jeune Balzac, a donc deux composantes : les mœurs de l'époque et la vie privée des personnages historiques, dont l'histoire tire ses couleurs et sa profondeur. Cette conception est déjà largement présente dans son roman historique *Le Dernier Chouan*.

Cependant, en 1829, poussé par la nécessité intérieure et pour des raisons

---

<sup>1</sup> « Avertissement du *Gars* », Pl., t. VIII, p. 1678, pp. 1679-80.

<sup>2</sup> Lettre au général baron de Pommereul, le 1<sup>er</sup> septembre 1828, dans *Correspondance*, éd. de R. Pierrot, t. I, p. 336.

économiques, Balzac entreprend l'écriture de nouvelles traitant des mœurs contemporaines, délaissant le roman historique proprement dit. Or, entre *Le Dernier Chouan* et les *Scènes de la vie privée* de 1830, se situe la *Physiologie du mariage*, publiée en décembre 1829. Balzac aurait-il découvert avec la « physiologie » la méthode adéquate pour observer et décrire l'époque contemporaine ? C'est dans cette perspective que nous allons maintenant examiner la genèse de la *Physiologie du mariage*.

C'est en décembre 1829 que l'édition originale de la *Physiologie du mariage* fut publiée chez Levavasseur et Urbain Canel. Mais trois ans auparavant, en 1826, Balzac achevait déjà un texte correspondant à la première partie de l'édition originale, avant de l'éditer sur les presses de sa propre imprimerie. On appelle ce texte la *Physiologie du mariage* « préoriginale ». Elle se trouve actuellement à la Maison de Balzac, et l'on peut constater qu'elle comporte déjà dans son titre le terme de « physiologie »<sup>1</sup>.

On peut supposer que ce titre fut choisi sous l'influence directe de la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin, qui venait d'être publiée au début de 1826. Mais il faut préciser que ce titre de « physiologie » n'était pas encore fixé avant la publication de la première édition trois ans plus tard. L'époque était à la mode des « codes » et « arts » littéraires, et l'on sait que Balzac lui-même voulait, autour de 1828, intituler son ouvrage *Code marital ou l'art de rendre sa femme fidèle*<sup>2</sup>. Mais il est finalement revenu au titre original de la « physiologie » dès l'édition de décembre 1829. Le compte-rendu de la *Physiologie du mariage* publié dans le *Journal des débats* en 1830 met bien en lumière la logique d'un tel choix. On y lit : « [l'auteur] voulait faire l'*Art du mariage* par émulation. Mais comme le siècle a donné furieusement dans la médecine et dans les titres pompeusement scientifiques, il appela son livre *Physiologie du mariage* »<sup>3</sup>. Et c'est ce choix qui va désormais orienter sa méthode.

Dans le même mouvement, on pourrait relever le fait qu'à cette période, l'idée de « la vie privée » commence à se détacher quelque peu de l'histoire. Dans les manuscrits

---

<sup>1</sup> Par ailleurs, on a également découvert une demande d'impression datée de juin 1826 pour un ouvrage intitulé *Physiologie du mariage*. Sur cette version « préoriginale », voir surtout la *Physiologie du mariage pré-originale (1826)*, présentée avec introduction par M. Bardèche, Droz, 1940 et Pl. t. XI, « Histoire du texte », pp. 1732-1739.

<sup>2</sup> Lov. A 202, f° 25. Juste avant l'édition originale de la *Physiologie du mariage*, on voit publié en mai 1829 un *Code conjugal* par H. Raisson, instigateur même de cette mode des « Codes » littéraires. Est-ce une des raisons pour lesquelles Balzac a évité le « code » et opté pour la « physiologie » ?

<sup>3</sup> Compte-rendu de la *Physiologie du mariage*, par Jules Janin, *Journal des débats*, 7 février 1830. Ce compte-rendu est de la plume de Jules Janin, mais il est permis de penser que les idées propres de Balzac y sont réfléchies.

de la collection Lovenjoul, on trouve un texte intitulé les *Tableaux d'une vie privée*, daté du 18 mai 1828<sup>1</sup>. C'est un fragment de pièce de théâtre qui met en scène une pauvre fille ambitieuse, aspirant à un autre destin, à qui le ministre de la Police, qui semble être Fouché, propose une mission secrète.

Le lien entre ce texte et *Le Dernier Chouan* est évident, mais son titre fait penser plutôt aux *Scènes de la vie privée*<sup>2</sup>. D'ailleurs, sur le manuscrit, on voit que Balzac a d'abord écrit « Tableau » au singulier, qu'il a ensuite barré le mot et l'a remplacé par « Scène », avant de barrer à nouveau celui-ci et de se décider finalement pour « Tableaux » au pluriel. Bien que les deux scènes composant ce texte soient situées historiquement (on y trouve notées les années 1798 ou 1799 et il met en scène Fouché), le titre au moins est détaché de la chronologie et l'idée de la « vie privée » semble être perçue dans un contexte plus général.

Cependant, cette éviction de l'histoire par l'époque contemporaine n'est pas unilatérale. Plus tard encore, au cours des années trente, Balzac continue d'envisager la vie privée sous deux faces, celle de l'histoire et celle de l'analyse physiologique. On peut lire cette hésitation dans les titres qu'il a envisagé de donner à l'ensemble de ses œuvres, incluant les *Scènes de la vie privée*.

C'est dans son album manuscrit, *Pensées, sujets, fragments*<sup>3</sup>, que Balzac a d'abord inscrit le titre des *Études de mœurs au dix-neuvième siècle*<sup>4</sup>, dont la première livraison sera publiée en décembre 1833. Mais il existe des variantes intéressantes pour ce titre, avant et après cette année 1833. Dans le recueil de la cote A 202 du fonds Lovenjoul<sup>5</sup>, on trouve le titre « Études anatomiques faites sur l'État Social » avec une inscription « pour 1834 (avril.) »<sup>6</sup>. Ce titre est intéressant de notre point de vue car ici la vie sociale devient l'objet d'une analyse *anatomique*. Mais d'autre part, on y trouve

---

<sup>1</sup> Lov. A 215. Le texte est repris dans l'appareil critique des *Chouans* établi par L. Frappier-Mazur dans Pl., t. VIII, pp. 1661-1667.

<sup>2</sup> M. Fargeaud analyse les liens de ce texte avec *Le Dernier Chouan* dans son article « Sur la route des *Chouans* et de *La Femme abandonnée* », *L'Année balzacienne 1962*, pp. 51-59. En même temps, elle met en relief ses rapports avec d'autres textes comme *La Femme abandonnée* ou *La Grenadière*.

<sup>3</sup> Le manuscrit original de cet album est actuellement égaré et il reste dans la collection Lovenjoul seulement le fac-similé (A 182).

<sup>4</sup> Lov. A 182, f<sup>os</sup> 22 et 30.

<sup>5</sup> Cet ensemble de manuscrits est intitulé « Recueil de couvertures de manuscrits et titres d'œuvres. Notes diverses. Manuscrits autographes ». On dispose d'une analyse détaillée de ce recueil par I. Tournier : « Titres et titrages balzaciens : autour d'un dossier peu connu du fonds Lovenjoul », *Genesis II*, 1997, pp. 41-60.

<sup>6</sup> Lov. A 202, f<sup>o</sup> 4. Dans cette lignée, on trouve aussi, sur un folio du manuscrit de *La Recherche de l'absolu*, au verso (Lov. A 201, f<sup>o</sup> 166, vo), le titre : « Études sociales par M. de Balzac », probablement de 1834.

également l'« Histoire en action des Mœurs françaises au dix-neuvième siècle »<sup>1</sup>, qu'I. Tournier qualifie à juste titre de « stade intermédiaire » entre l'*Histoire de France pittoresque* et les *Études de mœurs*.

Ainsi se déclinent les hésitations de Balzac sur la perspective à prendre vis-à-vis de la vie privée. Or elles ne procèdent pas d'un simple choix de titre mais aussi, comme on va le voir, d'une refonte structurelle de sa pensée.

### 3. Balzac et la méthode « physiologique »

En quoi consiste donc la physiologie balzacienne ? Pour répondre à cette question, prenons comme point de départ un autre compte-rendu de la *Physiologie du mariage*, publié dans *Le Feuilleton des journaux politiques* de mars 1830. Cet article est anonyme, mais il fut probablement écrit par Balzac lui-même. C'est là, plutôt que dans l'ouvrage lui-même, qu'il explique directement « sa » physiologie :

Ce mot de physiologie n'est pas aussi terrible qu'il le paraît. Il ne signifie en médecine, que l'art de connaître la destination des organes, de la deviner au besoin, d'après le système dans lequel la nature les a construits. La physiologie du mariage sera donc l'art de deviner le but secret des actions des maris, de leurs femmes surtout, d'après leurs apparences extérieures<sup>2</sup>.

En effet, on chercherait en vain une définition aussi claire de la « physiologie » dans le texte même de la *Physiologie du mariage*. L'auteur commence par rappeler la définition de la physiologie en médecine, avant d'en préciser sa propre conception, appliquée au mariage. Examinons maintenant chacune de ces définitions.

Selon le *Dictionnaire de l'Académie* de 1835, la physiologie est la « science qui traite des phénomènes de la vie, des fonctions des organes »<sup>3</sup>. Si l'on y regarde de plus près, en se référant par exemple au *Dictionnaire des sciences médicales* de 1820, la physiologie de l'époque présente les caractéristiques suivantes : d'abord, comme le dit Balzac, la physiologie est la science qui consiste à établir les fonctions respectives des divers organes du corps ; elle a ensuite fait des progrès considérables depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, en intégrant les connaissances de l'anatomie pathologique.

---

<sup>1</sup> Lov. A 202, f° 6 v°.

<sup>2</sup> Compte-rendu de la *Physiologie du mariage*, anonyme, *Le Feuilleton des journaux politiques*, 17 mars 1830.

<sup>3</sup> *Dictionnaire de l'Académie française*, 6<sup>e</sup> édition, 1835, t. II.

Ces données sont bien reflétées dans la citation de Balzac ci-dessus. Le but de la physiologie du mariage est donc d'étudier le fonctionnement de la vie conjugale, et sa méthode réside dans l'art de *deviner* (Balzac répète ce mot deux fois dans la citation). Cette démarche n'est rien d'autre que celle de l'anatomie pathologique de cette époque, parce que celle-ci permet d'interpréter l'état intérieur du corps d'après les symptômes extérieurs. La méthode est synchronique et spatiale à la fois, puisque le regard de l'anatomiste pénètre l'état actuel du corps, et qu'il se déploie dans les rapports intérieur / extérieur.

Il nous semble que le point le plus important de la physiologie de Balzac est d'avoir découvert un « espace » de la vie privée, et surtout de la vie conjugale. Lorsque Balzac voulait entreprendre une série de romans historiques, il considérait la « femme » comme un élément constitutif. Il pensait écrire « l'histoire de la vie privée » en étudiant les conflits intérieurs vécus par des femmes historiques. Dans la *Physiologie du mariage*, les souffrances intimes des femmes demeurent au centre de son intérêt, mais elles ne sont considérées désormais que dans le cadre du « mariage ». Incomprises de leurs maris, les femmes dont il est question éprouvent des malheurs dans leur vie conjugale et s'exposent à la séduction des célibataires. C'est donc l'espace que représente la vie conjugale qui devient l'objet de cette « physiologie ». Il ne s'agit de rien moins que d'anatomiser cet espace privé.

#### **4. Vers une synthèse des deux perspectives**

Les perspectives de l'histoire et de la physiologie nous sont apparues jusqu'à présent avoir connu dans les textes balzaciens des genèses parallèles. Elles semblent, de prime abord, opposées, ou du moins disjointes et sans rapport entre elles. Pourtant, entre l'histoire et la physiologie, ce n'est pas une rupture, mais une rencontre, qui s'est opérée autour de 1829. Balzac semble en avoir été parfaitement conscient et en avoir directement déduit son système romanesque.

Le sujet de la *Physiologie du mariage* s'identifie d'un bout à l'autre aux mœurs conjugales contemporaines. Mais dans la première édition de 1829, Balzac a inséré quelques pistes pour définir historiquement cette époque moderne. On lit ceci au début de l'« Introduction ». Ce passage n'existait pas dans la version préoriginale de 1826 ; il fut ajouté en 1829 :

« Le mariage ne dérive point de la nature. — La famille orientale diffère entièrement de la famille occidentale. [...] Les lois sont faites pour les mœurs, et les mœurs varient. » [...]

Ces paroles, prononcées devant le conseil d'État lors de la discussion du Code civil, frappèrent singulièrement l'auteur de ce livre ; et, peut-être, à son insu, mirent-elles en lui le germe de l'ouvrage qu'il offre aujourd'hui au public<sup>1</sup>.

Ces mots furent en effet prononcés par Napoléon, alors premier consul, lorsqu'il vint présenter au conseil d'État le nouveau code civil. Et chacun sait que le code Napoléon allait être la règle des institutions sociales tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans la section « Méditation I : le sujet », jointe elle aussi à la première édition, Balzac cerne plus clairement le temps présent. Au début de ce chapitre, en expliquant son sujet, c'est-à-dire la physiologie, il évoque la question du divorce<sup>2</sup>. À l'époque de la *Physiologie du mariage*, le divorce est un sujet souvent discuté. Cette institution a été reconnue pendant la Révolution, en 1792, mais abolie sous la Restauration, en 1816<sup>3</sup>. Pourtant, vers 1830, un mouvement assez puissant se manifestait en faveur de son rétablissement.

La « physiologie » de Balzac n'est pas une méthode qui consiste à décrire le temps présent en négligeant l'histoire, mais elle commence par définir l'époque présente en la détachant de la précédente. L'objet de cette observation physiologique est l'institution du mariage telle qu'elle a été édictée par le code Napoléon et la réalité de la vie conjugale qui en découle, après l'abolition du divorce sous la Restauration. C'est pour cette raison que la « physiologie » de Balzac enveloppe une historicité. Signalons que c'est l'une des différences majeures qui distinguent la *Physiologie du mariage* de Balzac de la *Physiologie du goût* de Brillat-Savarin.

Prenons un autre exemple. Dans la Méditation I de la *Physiologie*, que nous venons de citer, Balzac se demande si le but de cette physiologie est de démontrer qu'« il n'y a pas de mariage entièrement heureux » (*op. cit.*, p. 914). Comme le remarque René Guise dans une note de l'édition Pléiade<sup>4</sup>, ce thème contient en germe toutes les *Scènes de la vie privée*. Or Balzac avait déjà amorcé l'écriture de plusieurs des nouvelles de ce recueil, parallèlement à la rédaction de la *Physiologie du mariage*. Parmi ces nouvelles se trouvent *La Paix du ménage* et *Gloire et malheur*, qu'il intitulera ultérieurement *La Maison du chat-qui-pelote*. Si l'on se fie aux dates que Balzac a indiquées à la fin de chaque texte, *La Paix du ménage* fut rédigée en juillet 1829 et

---

<sup>1</sup> *Physiologie du mariage*, Pl., t. XI, pp. 903-4

<sup>2</sup> « Physiologie, que me veux-tu ? Ton but est-il de nous démontrer que le mariage unit, pour toute la vie, deux êtres qui ne connaissent pas ? [...] que le divorce, cet admirable palliatif aux maux du mariage, sera unanimement redemandé ? » (Pl., t. XI, p. 913).

<sup>3</sup> Voir *op. cit.*, p. 913, note 4 (p. 1776) sur le changement de cette institution du divorce.

<sup>4</sup> Voir la note 4 de la page 914 (p.1777 de cette édition).

*Gloire et malheur* en octobre 1829. Ces œuvres sont donc étroitement liées à la *Physiologie du mariage*, on peut même dire qu'elles sont issues de la matrice que constitue cette dernière.

Les chercheurs ont jugé que Balzac, en donnant un cadre romanesque à des épisodes de la vie conjugale, réintroduit un point de vue historique. Les nouvelles que nous venons de citer situent leur action sous l'Empire, et la présentent comme de l'histoire récente. Dans le cas de *La Paix du ménage* surtout, l'étude génétique montre que le romancier a introduit, entre le premier et le second manuscrits, des développements explicatifs sur l'époque impériale<sup>1</sup>. Ici encore, Balzac insère délibérément des éléments historiques dans sa physiologie du mariage. Désormais, cette sorte de « physiologie » n'est plus détachable de la perspective historique.

## Conclusion

L'histoire et la physiologie, outre leur opposition évidente du passé et du présent, présentent beaucoup de points d'opposition : entre autres, la diachronie et la synchronie, le temps et l'espace. Pour cette raison, ces deux disciplines sont souvent considérées comme deux champs sans aucun point de contact, qui ne se rencontrent jamais. Mais leurs axes ne se croisent-ils pas justement en 1829, quand Balzac fait ses débuts littéraires ?

Pour croiser les deux axes de coordonnées, il faut déterminer leur point d'intersection. Dans le cas de Balzac, ce point se trouve dans la vie privée du XIX<sup>e</sup> siècle, saisie dans le temps et l'espace. Par rapport à notre thème, nous pourrions conclure que le roman balzacien se conçoit, à partir des *Scènes de la vie privée*, comme une physiologie qui a pour objet l'époque présente, c'est-à-dire ce début du XIX<sup>e</sup> siècle, vu comme un aboutissement de l'histoire passée, et que le romancier, tout en analysant le présent du point de vue physiologique, se soucie constamment de le situer dans l'histoire. Il a fallu le croisement de ces deux axes de l'histoire et de la physiologie, en 1829, pour que les objectifs de notre écrivain se cristallisent, et pour que les *Scènes de la vie privée* prennent forme.

---

<sup>1</sup> *La Paix du ménage*, manuscrit autographe, Lov. A 172. Voir aussi l'« Histoire du texte » par A.-M. Meininger dans *La Paix du ménage*, Pl., t. II, p. 1249. Dans la partie ajoutée au second manuscrit, on lit : « En ce moment, Paris atteignait l'apogée de la splendeur et de la puissance impériale. Le bal dont il s'agit était donné à la fin du mois de novembre 1809, quelque tems [sic] après la célèbre campagne de Wagram » (Lov. A 172, f<sup>o</sup> 4) etc. Sur les épreuves, ce passage, un peu modifié, se situe tout au début de la nouvelle.

Hiroshi MATSUMURA  
Université Kinki